

INFORMATIONS

LES SERVICES DE SANTE EN FRANCAIS ET VOUS

1^{er} mai 2009

À compter d'aujourd'hui, Kingston est une région désignée en vertu de la Loi sur *les services en français* (1986). La loi garantit le droit d'une personne de recevoir des services, y compris les services de soins de santé financés par les fonds publics, aussi bien en français qu'en anglais, de la part des ministères et organismes du gouvernement de l'Ontario, dans 25 régions désignées.

Beaucoup de soins directs fournis par le ministère de la santé et des soins de longue durée sont délivrés par des organismes tels que les hôpitaux, les maisons de soins de longue durée, les services de santé mentale et de toxicomanie et les services de soutien communautaires. En tant que gestionnaires du système local de santé, les RLISS sont responsables de l'identification des fournisseurs qui pourraient être désignés en vertu de la loi sur *les services en français*; une fois identifiés, les fournisseurs de santé sont alors tenus de planifier et de rendre compte de la manière dont les services en français vont être délivrés.

CITATIONS

"Je suis heureuse de voir que la désignation de Kingston s'est enfin concrétisée. Je comprends combien il est important d'améliorer la qualité de la communication entre les personnes qui ont besoin de soins et de celles qui les fournissent. Je suis également satisfaite du nombre d'organismes de santé qui seront désignés" dit Georgina Thompson, Présidente du conseil d'administration du RLISS du sud-est. «Je me réjouis de pouvoir assurer à notre population francophone l'accès à des services de santé de qualité en langue française".

"Il est important de rappeler que tous les fournisseurs de services de santé identifiés n'auront pas la capacité de fournir des services en français dès aujourd'hui," dit Paul Huras, chef de la direction du RLISS du sud-est. "Le RLISS travaille en étroite collaboration avec les organismes identifiées afin de déterminer leurs niveaux de capacité en langue française, et à l'élaboration d'un plan vers l'amélioration de l'accès et de la capacité de prestation de services en français."

FAITS EN BREF

La loi de 2006 sur *l'intégration du système de santé local* a reçu la sanction royale le 28 mars 2006. Cette loi vise à établir un système de santé intégré dans le but d'améliorer la santé des Ontariennes et Ontariens au moyen d'un meilleur accès aux services de santé, de soins de santé coordonnés et d'une gestion efficace et efficiente du système de santé à l'échelle locale par les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS).

Le Réseau local d'intégration des services de santé du sud-est est responsable des secteurs de soins de santé suivants: les hôpitaux, les services de santé mentale et de toxicomanie, certains établissements de soins de longue durée, les services de soutien communautaires, les centres de santé communautaires et le Centre d'accès aux soins communautaires (CASC).

Une fois qu'un fournisseur de services de santé identifié peut démontrer qu'il peut fournir des services en français de manière permanente, il peut demander la désignation officielle en vertu de la *Loi sur les services en français*. Actuellement, aucun des fournisseurs de services de santé dans la région de Kingston n'a obtenu cette désignation.

Afin de garantir une gamme complète de services en français dans le sud-est, les fournisseurs de services de santé suivants ont été identifiés :

- Hôpital général de Kingston
- Hotel Dieu Hospital
- Providence Care (y compris Providence Manor pour les soins de longue durée)
- Services de santé mentale communautaires de Frontenac
- Options-for-Change
- Armée du Salut Harbour Light
- Centre d'accès aux soins communautaires
- Infirmières de l'Ordre de Victoria
- Association des aînés de la région de Kingston
- Maison de soins palliatifs Kingston
- Réseau de soutien en santé mentale
- Institut national canadien pour les aveugles
- Société canadienne de l'ouïe – région de Kingston
- Société Alzheimer de Kingston
- Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle de Kingston

EN SAVOIR PLUS

Pour obtenir plus d'information sur le RLISS du sud-est, visitez www.southeastlhin.on.ca

Contact pour les médias:

Julie White, Communications, RLISS du sud-est: 613-242-1389, ou courriel Julie.White@lhins.on.ca